



## Conseil d'établissement

### Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Saint-Isaac-Jogues tenue le mercredi, 29 mai 2024 à 18 h 30 en présentiel

Type de réunion	Mensuelle régulière
Animateur	Mariève Cadoret
Greffière	Marie-Pier Morand
Présents	Mariève Cadoret Catherine Fortin Odile Saint-Louis Isabelle Tincler Nancy Carmel Diane Pelletier François de la Sablonnière Tremblay Marie-Pier Morand Brigitte Locas Hamid Hadj Said Angela Valente France Boudreault Julie Roy Gabrielle Charbonneau
Observateur	Aucun
Absents	Marc Robillard Laurent Rozencwajg Alexandra Mercedes Mathieu Vinuesa

#### Ouverture de la réunion

Ouverture de la rencontre à 18h36, il y a quorum (4 parents présents).

#### 1-Adoption de l'ordre du jour

France Boudreault propose, Diane Pelletier appuie. Adopté à l'unanimité.

#### 2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2024

Catherine Fortin propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité.

#### 3- Parole au public

Mme Julie Roy, conseillère de ville et Mme Gabrielle Charbonneau, attachée politique, informent les membres du CÉ que :



#### École Saint-Isaac-Jogues

9355, avenue De Galinée  
Montréal (Québec) H2M 2A7  
Téléphone : 514 596-5454  
Télécopieur : 514 596-5458

- Il y aura ajout de dos d'âne sur l'avenue de Bretonvilliers. Les membres proposent de placer ces derniers entre Chabanel et de Galinée, et nomment aussi que l'ajout d'un stop sur Chabanel (coin de Bretonvilliers) serait intéressant. La conseillère de ville informe aussi le conseil d'établissement qu'il y aura ajout de peinture jaune sur les coins de rues délimitant l'interdiction de se stationner sur 5 mètres, ainsi qu'un panneau informant les automobilistes de cette interdiction.
- Le parc Berthe-Louard sera réaménagé prochainement. Il y aura des consultations publiques cet automne, et il est nommé qu'une rencontre spéciale avec l'école est envisagée afin de discuter du projet. Le début des travaux est prévu au printemps 2026.
- L'arrondissement fera prochainement une remise de diplômes de reconnaissance des élèves finissants de 6<sup>e</sup> année. Dès septembre, il est aussi prévu que l'école discute avec la ville afin de voir la possibilité d'offrir des présentations aux élèves sur le rôle de la ville et la démocratie (droits et devoirs des citoyens).

#### 4- Mot de la présidence

Mme Cadoret informe les membres que la prochaine – et dernière – rencontre se tiendra le 12 juin, et qu'un repas sera offert aux membres du conseil d'établissement.

#### 5- Mot de la direction

La direction nomme que, pendant le mois des saines habitudes de vie, les élèves ont dépassé l'objectif de 100 heures d'activité physique supplémentaires à l'école. Il est aussi nommé que les parents ont apprécié le défi en lien avec l'utilisation des écrans à la maison, qui a permis à cinq élèves de gagner des passes pour le Taz.

Il est aussi mentionné que diverses activités sont prévues pour la fin d'année scolaire, soit un spectacle de musique qui aura lieu vendredi, le 7 juin, ainsi qu'une fête de fin d'année organisée par l'OPP le 19 juin prochain. Les élèves finissants ont aussi une programmation spéciale d'activités variées pendant la semaine du 17 juin.

Finalement, il est mentionné que Madame Diane Pelletier quittera son poste pour assumer de nouvelles fonctions dans une autre école.

<b>Approbation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Moyens et régulation du projet éducatif</b></li></ul> <p>La direction présente l'objectif de l'école, qui est <i>d'augmenter la proportion d'élèves ayant une note supérieure ou égale à 70%, dans la compétence résoudre une situation-problème, de 74,4% à 80% d'ici juin 2027.</i></p> <p>Les moyens choisis sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Au primaire, engager les élèves dans des causeries mathématiques sur une base régulière pour les amener à verbaliser leurs stratégies.</li></ul>
--------------------	--

- Au préscolaire, exploiter les jeux mathématiques pour favoriser l'engagement et l'apprentissage de tous les élèves.

Odile Saint-Louis propose, Hamid Hadj Said appuie. Adopté à l'unanimité.

- **Financement des dépenses des finissants**

La direction demande un total 3000\$ pour les dépenses liées aux activités des finissants (album, animation de la soirée, chandails des finissants, etc.)

Hamid Hadj Said propose, France Boudreault appuie. Adopté à l'unanimité.

- **Règles du service de garde et montants chargés aux parents**

Mme Boudreault informe le CÉ que :

- Le montant chargé aux parents sera de 9,20\$ par jour pour les élèves réguliers (un élève est régulier quand il est présent une journée, pour deux blocs). Ce montant est fixé par le gouvernement et est passible à une augmentation en cours d'année scolaire.
- Pour avoir une annulation des frais, le service de garde doit être informé 10 jours avant la date prévue du changement de fréquentation (absence) d'un enfant (exemple : voyage).

Deux changements sont à adopter :

- On propose une augmentation à 4,00\$ pour la surveillance au service de diner, montant qui était précédemment fixé à 3,75\$.
- On demande aussi à statuer qu'après un trop grand nombre de changements de fréquentation du service de garde (3), le parent devra adresser sa demande de modification directement à la direction de l'établissement.

Catherine Fortin propose, Angela Valente appuie. Adopté à l'unanimité.

- **Journées pédagogiques pour l'année scolaire 2024-2025**

La planification des activités prévues est présentée aux membres du CÉ.

Le montant total des activités se situe sous le plafond déterminé en CÉ de 190\$.

Au primaire, ce montant d'élève à **154,50\$**.

Au préscolaire, celui-ci est de **157\$**.

Il est prévu que six sorties soient faites à l'extérieur pour les élèves du primaire, et cinq sorties pour les élèves du préscolaire.

Isabelle Tincler propose, Nancy Carmel appuie. Adopté à l'unanimité.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sorties scolaires</b></li> </ul> <p>La direction demande l'approbation de la sortie suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Atelier avec une auteure, groupes 321 et 323 (dans le cadre de l'anglais intensif), 27 mai. Gratuit (école sélectionnée suite à un concours).</i></li> </ul> <p>Catherine Fortin propose, Diane Pelletier appuie. Adopté à l'unanimité.</p>
<p><b>Information</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présentation des résultats du questionnaire QSVE-R (sécurité et violence à l'école)</b></li> </ul> <p>La direction présente aux parents un résumé des résultats obtenus lors de la passation du QSVE-R aux élèves ainsi qu'au personnel de l'école. Ces résultats permettront de cibler les objectifs du prochain plan de lutte à l'intimidation, qui sera présenté le 12 juin prochain aux membres du CÉ. Les forces et défis de l'école y seront consignés.</p>

## 6- Service de garde

*Point fait dans les points de direction – approbation.*

On mentionne par contre que le service de garde ne sera pas ouvert pendant les journées pédagogiques de début et de fin d'année suite à un nombre trop bas de réponses positives.

## 7- Délégué au CCP

Il est mentionné que, lors du dernier comité de parents, ont été discuté les points suivants :

- *Résolution sur le maintien et la fermeture des écoles*
- *Résolution sur le PTRDI*
- *Résolution sur les frais du SDG*

## 8- OPP

*Aucun contenu à partager*

## 9- Membres de la communauté

*Aucun contenu à partager*

## 10- Varia

- ***Intention des membres du CÉ pour l'an prochain***

Mme Odile Saint-Louis informe les membres qu'elle ne se présentera pas l'an prochain sur le conseil d'établissement.



**École Saint-Isaac-Jogues**

9355, avenue De Galinée  
Montréal (Québec) H2M 2A7  
Téléphone : 514 596-5454  
Télécopieur : 514 596-5458

11- Prochaine rencontre : 12 juin 2024

12- Levée de l'assemblée : 20h25

Marie-Pier Morand, greffière

Mariève Cadoret, présidente du conseil d'établissement

François de la Sablonnière Tremblay, directeur